

Evolugen



Principes de biodiversité

Evolugen s'engage à utiliser les ressources naturelles de manière durable et à les préserver pour les générations à venir. Conformément à cet engagement, nous reconnaissons l'importance de la protection et de la mise en valeur des écosystèmes naturels et de la biodiversité pendant le développement, l'exploitation et la mise hors service de nos installations.

Les considérations relatives à la conservation de la biodiversité et des écosystèmes sont intégrées dans nos processus décisionnels, et ce, tout au long du cycle de vie de nos activités. Par conséquent, les principes suivants guident notre conduite :

- 1 PLANIFIER**
Evolugen évalue le milieu afin de déterminer les vulnérabilités écologiques et les impacts réels ou potentiels de nos activités au début de chaque projet.
- 2 ÉVITER**
Si possible, Evolugen cherche à éviter, ou sinon, à minimiser les impacts environnementaux réels ou potentiels identifiés qui découlent de nos activités de construction et d'exploitation.
- 3 CONTRÔLER**
Evolugen met en œuvre des mesures d'atténuation, de gestion et de surveillance tout en recherchant des occasions pour enrichir la biodiversité locale et ce, en priorisant les zones vulnérables.
- 4 COLLABORER**
En tant qu'entreprise responsable et près des communautés, Evolugen collabore avec d'autres acteurs de l'environnement tels que les gouvernements, les communautés locales, les peuples autochtones et les organisations afin de promouvoir une utilisation durable des ressources naturelles et de la biodiversité, et continue de sensibiliser les employés à l'importance de l'environnement dans nos opérations et à proximité de celles-ci.